

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, celles concernant l'administration, à A. CÔTÉ ET C^{ie} éditeurs-imprimeurs, Québec.

SOMMAIRE — Dernier avis aux abonnés retardataires. — PARTIE OFFICIELLE : Nomination de commissaire d'écoles. — Nominations d'inspecteurs d'écoles. — PÉDAGOGIE : La religion dans les écoles primaires. — Enseignement de l'histoire nationale. — PARTIE PRATIQUE : I, Dictée—Devoir d'invention. — II, Dictée—La maison natale. — III, Dictée—Fable à mettre en prose—Le Cheval et l'Âne. — Devoirs d'élèves. — Arithmétique — Problèmes—Toisé—Solution du problème de toisé de la dernière livraison. — Algèbre.—Errata. — DIVERS : Histoire d'une pomme de terre racontée par elle-même. — Pensées pédagogiques — Annonce.

DERNIER AVIS

Le sousigné avertit une dernière fois ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement à ce journal, qu'il a remis leur compte entre les mains de son avocat. Mais, s'ils veulent s'exempter les frais d'une poursuite, il est encore temps, car aucun procédé judiciaire ne sera pris avant le quinze du courant. Il profite de l'occasion pour remercier ceux qui ont répondu à l'appel qu'il leur a fait dans le dernier numéro de *l'Enseignement primaire*, en payant leur abonnement.

L'ÉDITEUR.

— 000 —

Partie officielle

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil, en date du 30 octobre

dernier, nommer le Révd. M. Th. Smith, commissaire d'école pour la municipalité de Saint-Godefroi, dans le comté de Bonaventure, en remplacement du Révd. M. J. Fortier, qui a laissé la municipalité.

Inspecteurs d'écoles

M. Célestin Bouchard, instituteur, vient d'être nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de Kamouraska et Témiscouata, en remplacement de M. Tanguay mis à la retraite.

M. Bernard Lippens a été nommé aussi inspecteur d'écoles pour les comtés de Chambly, Verchères et Richelieu, en remplacement de M. Archambault, démissionnaire.

Québec, 7 novembre 1882.

— 000 —

PÉDAGOGIE

La religion dans les écoles primaires

On traite cette matière de ce temps-ci dans les grands journaux.

Les hommes instruits s'occupent, à bon droit, de l'éducation de la jeunesse et désirent avoir, à cet égard, toute la sécurité possible. Malheureusement je ne puis m'empêcher de croire qu'on mêle les cartes.

Les uns voudraient voir dans l'instituteur un prêtre à qui il aurait été dit comme aux apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations*

D'autres ne voient dans l'école qu'un atelier de chiffres, de dictées, etc., etc.

Certains enfin voient le *laïcisme condamné par l'Église* dans les écoles tenues par des instituteurs laïques, bons chrétiens, hommes honorables à tous les points de vue.

Toutes ces opinions sont, à mon humble sens, erronnées. L'instituteur est le *suppléant des parents* dans l'éducation de la famille. Lorsqu'il est ce qu'il doit être, l'Église bénit sa mission et l'encourage dans cette charge pénible il est vrai, mais si importante pour l'avenir d'un pays. Elle rappelle sans cesse à ces éducateurs de la jeunesse qu'ils ont assumé la responsabilité des parents, qu'ils doivent former les enfants pour Dieu et la société.

La religion, comme le sang dans le corps humain, doit animer et vivifier la vie tout entière; elle doit aussi animer et vivifier l'enseignement tout entier. Sans elle, l'école est frappée d'*anémie*. Bien plus, elle devient pestilentielle. Malheur aux enfants qui la fréquentent !

Ils en sortiront l'âme étiolée, comme la fleur privée des rayons du soleil, comme l'arbre planté dans un sable aride.

Toutes les branches enseignées dans les écoles sont des sources plus ou moins fécondes où l'intelligence doit *puiser le vrai*, le cœur *l'amour du bien et du beau*. Dieu étant la beauté, la bonté et la vérité par essence, étant la source de toute beauté, de toute vérité et de toute bonté, plus l'enfant le connaît parfaitement, plus son intelligence et son cœur seront perfectionnés, plus facilement il deviendra honorable et utile à la société.

Pour que l'enseignement arrive à ce but, il faut d'abord y éviter *toute erreur* qui ferait dévier l'intelligence du sentier de la vérité, *toute action, toute parole* pernicieuse

au cœur de l'enfant. Il faut ensuite qu'un grand nombre d'exercices servent à l'acquisition des vérités morales, que les enfants aient souvent sous les yeux des exemples de vertu, de courage et d'honneur, afin de développer en eux les vertus qui rendent l'homme sociable et chrétien.

Il n'est cependant pas exigé que tous les *devoirs* contiennent des vérités morales. Un précepte *négatif* oblige *toujours et à chaque instant*; une loi *affirmative* oblige *toujours*, mais *non à chaque instant*: On ne peut jamais enseigner l'erreur ni ce qui y conduit, mais il n'est pas nécessaire de faire toujours le catéchisme. Vous ne verrez aucun théologien qui vous dira qu'il est bien de réciter continuellement des prières.

La vie des hommes instruits les plus pieux se divise en trois parts: prières ou lectures pieuses, étude ou travail et récréation.

Pendant la prière ou les lectures pieuses, ils sont tout occupés de Dieu et de leur âme; pendant l'étude ou le travail, ils s'occupent de choses sérieuses qui sont sanctifiées par l'intention et dirigées vers le développement de l'intelligence et du cœur. Pendant la récréation *ils détendent l'arc*, mais toujours pour le bon Dieu. Ainsi de l'école.

Les prières qui ouvrent et ferment les classes doivent être parfaites, et le maître doit veiller sur lui-même et sur ses élèves pour que le maintien extérieur soutienne la piété intérieure.

Quant au catéchisme, le maître doit y donner une attention spéciale, faire comprendre aux élèves que cette branche est la plus importante de l'école, qu'ils doivent mettre en pratique les vérités qui y sont enseignées. Puis il doit leur faire apprendre *la lettre du catéchisme*, après leur en avoir expliqué le sens et s'être assuré qu'ils l'ont

compris. En faisant cela, il réalise les vœux des Souverains-Pontifes, et il ne doit pas dépasser cette borne, de crainte de tomber dans l'erreur et de faire ainsi plus de mal que de bien.

Les prières et le catéchisme sont les deux grandes artères qui portent la religion jusqu'aux extrémités du corps de l'enseignement. Les autres matières contiennent des veines plus ou moins nombreuses qui communiquent à ces artères, suivant qu'elles sont plus ou moins liées à la religion. Les récréations, comme les cheveux sur la tête, doivent participer à la vie générale par contact plutôt que par canaux particuliers. Si les cheveux menacent de tomber, on y fait arriver la vie avec plus de force. Ainsi des récréations; si elles menacent d'échapper à Dieu, il faut rappeler les devoirs religieux, les rattacher, par ce moyen, au Principe de la vie chrétienne.

Pour résumer, tout enseignement doit être imprégné du sentiment catholique, puisque c'est le seul vrai, mais l'instituteur ne doit pas, sous prétexte de piété, s'exposer à tomber dans l'erreur en commentant les textes religieux. Il doit se borner à expliquer la lettre du catéchisme, étant sûr d'avance que, s'il parvient à la faire comprendre et apprendre à ses élèves, il aura rempli sa mission, réalisé les désirs des Souverains-Pontifes relativement à l'enseignement du catéchisme. Dans l'enseignement des autres matières, qu'il attire souvent l'attention des élèves sur le côté religieux des questions, qu'il sache faire découler des faits des vérités morales qui puissent développer l'intelligence, fortifier le cœur des enfants. S'il est pieux et éclairé, il trouvera une multitude de circonstances qui lui fourniront ample matière à former ses élèves pour Dieu et la société, et il le

fera naturellement, sans paraître les chercher : ce qui lui donnera une autorité beaucoup plus grande et assurera le succès de son travail.

Les livres. Les livres se divisent en deux catégories ; 1. Ceux qui contiennent les matières des études et qui doivent servir à l'usage des enfants ; 2. Ceux qui donnent les procédés à employer dans l'enseignement.

Tous ces livres doivent avoir une qualité commune : ne rien contenir qui soit contraire à la foi ou à la morale. Mais ils diffèrent en ce que cette qualité suffit, au point de vue religieux pour les livres de la seconde catégorie, tandis que ceux de la première doivent avoir de plus des qualités positives.

Si l'on avait tenu compte de cette distinction, il me semble qu'on aurait été moins sévère à l'égard du chapitre du *Manuel des Maîtres de Mme Pape-Carpentier* sur l'enseignement religieux.

Cette savante inspectrice ne parlant que du procédé à suivre dans l'enseignement religieux, et s'adressant non-seulement aux catholiques, mais aux sectaires de différents cultes, a donné une marche sûre pour arriver à l'éducation religieuse de l'enfant, sans émettre toutes ses convictions religieuses personnelles.

Quand les Orateurs de Notre-Dame de Paris se mettent sur le terrain philosophique pour prouver la religion catholique, leurs sermons ne deviennent pas pour cela dangereux pour ceux qui ont la foi. Ils choisissent un terrain qui leur est commun avec un grand nombre de leurs auditeurs. Les vérités philosophiques ne cessent pas d'être chrétiennes et catholiques, parce que des païens les ont admises. Ainsi de Madame Carpentier. Elle veut

enseigner un procédé, elle s'adresse à des personnes appartenant à différents cultes, elle campe sur un terrain commun aux catholiques et aux sectaires, elle ne sort pas par conséquent des régions de la Foi. Peu importé que les musulmans croient ce qu'elle dit ; il faudrait pour qu'on puisse la condamner, qu'un catholique ne pût pas admettre ce qu'elle enseigne. Son procédé est un simple canevas qu'on peut remplir avec le fil d'or de la vérité ou avec l'étaupe vulgaire de l'erreur. On ne peut pas l'accuser de prêcher une morale indépendante, elle ne prêche pas la morale, mais elle indique une méthode, ou mieux, un procédé. Il en est de ce procédé comme de la méthode aristotélique. Mis au service de la vérité, il produit des résultats admirables, employé par l'erreur, il n'arrivera jamais à une application parfaite, et cependant il pourra produire beaucoup de mal : ce qui ne lui ôtera pas sa bonté essentielle. L'épée peut servir à la défense de la patrie, malheureusement elle peut aussi devenir l'arme d'un assassin.

M***

— 000 —

Enseignement de l'histoire nationale

D. Quel doit être le but de l'enseignement de l'histoire dans nos écoles ?

R. De développer dans le cœur de nos élèves un amour profond pour leur patrie, de leur apprendre à être fiers des institutions qui y produisent toutes sortes de prospérités, à la servir à l'exemple de tant de grands hommes qui ont contribué à sa gloire et à son bonheur par leurs travaux, leur courage et leur dévouement, et, au besoin, à se sacrifier pour sa défense.

D. Quelle est l'importance de cette matière ?

R. Cette importance est très grande au point de vue de l'éducation.

1o Elle fortifie et développe dans les jeunes générations l'esprit public, source des vertus sociales et patriotiques.

2o Elle forme toutes les facultés pratiques de l'enfant. Cicéron définit l'histoire : La contemporaine des siècles, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la messagère de l'antiquité. Or, vie de la mémoire, elle tient à notre service les enseignements du passé et nous présente les titres les plus incontestables à la confiance, puisque messagère de l'antiquité, elle est aussi contemporaine de tous les siècles et par conséquent s'offre à nous comme un guide qui ne se trompe ni sur les faits, ni sur leur appréciation ; elle est aussi la lumière de la vérité et l'institutrice de la vie dans les choses de la religion, de la patrie et de la vie privée.

D. Quelle est la méthode à suivre pour répondre au but indiqué ?

R. Pour atteindre ce but, il n'est nullement nécessaire de charger la tête des enfants de ce bagage écrasant de dates, de noms et de faits décolorés qui remplissent le grand nombre de nos abrégés. Ce sont les grands traits de l'histoire que l'instituteur doit raconter à ses élèves avec tous les détails propres à en donner l'intelligence et à en augmenter l'intérêt. Que l'instituteur soit convaincu que l'enfant ému au récit de la vie des grands et nobles caractères qui ont contribué à la prospérité morale, religieuse, intellectuelle, artistique, industrielle, commerciale de notre patrie, aura plus profité de ses leçons que s'il savait de mémoire la chronologie des faits et la série de tous les hommes qui les ont accomplis. Donc, 1o Qu'il choisisse judicieusement toutes les biographies nationales

propres à former un vrai Canadien, c'est à dire, un homme attaché du fond de ses entrailles à l'ordre, à la tranquillité, et surtout à la religion, à la liberté, à la constitution, qui est l'âme et l'expression de ces grandes choses.

2o En traitant la biographie, l'instituteur ne doit pas se contenter de donner les actions d'éclat de ses héros, il doit entrer aussi dans leur vie intime : les hommes se contraignent souvent lorsqu'ils se donnent en spectacle. Que son exposé ne soit pas une nomenclature de faits : qu'il recherche toujours les causes et les effets des actions, et qu'il applique les réflexions qu'elles lui inspirent à la conduite propre de ses élèves. Surtout qu'il fasse voir l'action de la Providence dans les événements de l'histoire. A la lumière de ce principe, l'histoire s'explique ; sans elle, l'histoire n'est que ténèbres : " L'homme s'agite et Dieu le mène, dit Bossuet."

3o Pour mieux éclairer encore les faits et les fixer dans la mémoire, il faut laisser à l'histoire ses deux yeux : la géographie et la chronologie. Que l'instituteur montre toujours sur la carte les lieux où les événements se sont accomplis, où les personnages marquants ont pris naissance. Ainsi les sens et l'imagination viendront en aide à la mémoire. La vue des lieux rappellera le fait, comme le fait rappellera le lieu et les applications morales qui auront accompagné le récit. Quant à la chronologie, qu'il se borne aux dates des principales époques et qu'il y rattache insensiblement quelques autres dates. Pour aider comme toujours la mémoire, qu'il oblige ses élèves à faire des tableaux renfermant les époques principales avec quelques courtes méditations. Que les enfants n'aient pas de manuel, mais qu'ils rédigent la leçon donnée et qu'ils

aient un cahier où ils transcrivent cette rédaction corrigée par le maître.

4o On peut commencer à faire étudier l'histoire aux élèves de la division moyenne. On doit se borner pour eux aux biographies les plus importantes. Les élèves de la division supérieure reverraient les mêmes biographies, mais reliées entre elles de manière à constituer un ensemble chronologique. Pour gagner du temps, l'instituteur pourrait donner la leçon aux deux divisions réunies, seulement les élèves de la division moyenne n'assisteraient à la leçon que lorsque l'on en serait arrivé aux biographies assignées à leur division. Les élèves de la division moyenne n'auraient qu'une leçon d'une demi heure chaque semaine ; les élèves de la division supérieure, deux demi-heures.

FRS. LIÉNARD,
Instituteur.

(A continuer).

— 000 —

PARTIE PRATIQUE

I

Devoir d'invention

L'élève remplacera le tiret par les mots convenables.

1. On renouvelle l'air avec—.
2. On perce le cuir avec—.
3. On pie le papier avec—.
4. On éteint la chandelle avec—.
5. On coupe le verre avec—.
6. On chauffe le lit avec—.
7. On attache les boutons avec—.
8. On sonne des fanfares avec—.
9. On dirige le bateau avec—.
10. On attrappe les poissons avec—.
11. On excite les chevaux avec—.
12. On musèle les chiens avec—.
13. On taille la pierre avec—.
14. On affranchit les lettres avec—.
15. On pique le cheval avec—.
16. On bombarde les villes avec—.
17. On fixe les plaques avec—.
18. On dirige les chevaux avec—.
19. On navigue avec—.
20. On décrit des cercles

avec—. 21. On ferme les malles avec—. 22. On nettoie les souliers avec—.

Corrigé

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| 1. <i>Le ventilateur.</i> | 12. <i>La muselière.</i> |
| 2. <i>L'âne.</i> | 13. <i>Le ciseau.</i> |
| 3. <i>Le plioir.</i> | 14. <i>Les timbres-postes.</i> |
| 4. <i>L'éteignoir.</i> | 15. <i>Les éperons.</i> |
| 5. <i>Le diamant.</i> | 16. <i>Les obus.</i> |
| 6. <i>La bassinoire.</i> | 17. <i>Les clous.</i> |
| 7. <i>Les boulons, les agraffes.</i> | 18. <i>Les rênes.</i> |
| 8. <i>La trompette.</i> | 19. <i>La nacelle.</i> |
| 9. <i>Le gouvernail.</i> | 20. <i>Le compas.</i> |
| 10. <i>L'hémisphère.</i> | 21. <i>Le cadenas.</i> |
| 11. <i>Le fouet.</i> | 22. <i>Décrottoir.</i> |

II

Dictée

LA MAISON NATALE.

Il y avait une maison d'habitation antique et délabrée, mais qui me semblait admirable à cause du grand lierre et des moineaux nichés dans les trous ; à cause du jardin d'à côté, tout petit, mais commode, car le persil et les légumes y étaient à quatre pas de la cuisine ; à cause du jardin d'en bas situé dans le voisinage du moulin et ravagé par les escargots ; à cause enfin du verger, peuplé de vieux arbres sous lesquels mon père et mes oncles ont mené paître tour à tour l'unique vache de la famille. Ajoutez à cela un petit carré de pommes de terre, le long d'un autre champ, clos d'un mur, où mes pauvres chers vieux reposent aujourd'hui ; une vigne où l'on récoltait non seulement quelques barriques de vin aigrelet, mais des haricots mange-tout et des pêches en plein vent, vertes et veloutées, dont l'amer-tume délicieuse me fond la bouche en eau lorsque j'y pense ; enfin, tout en haut du pays, une chènevière où je n'ai jamais vu pousser un brin de chanvre, mais où l'on admirait le roi des cerisiers, un arbre

énorme et généreux, dont les fruits mûrs à point et dévorés sur place me transportaient au septième ciel. Oh ! les cerises de mil huit cent trente-huit ! jamais je n'en mangerai d'aussi bonnes, car je n'aurai plus jamais dix ans.

Ed. ABOUT.

EXERCICES ÉCRITS

Qu'est-ce que le verger, le potager, = Définir les mots agriculture, horticulture, pisciculture, arboriculture, apiculture, sériciculture, viticulture — Placer chacun d'eux dans une phrase où l'on fera entrer avec le nom de l'homme qui se livre à l'agriculture, à l'horticulture, etc., l'adjectif correspondant s'il est usité. = Trouver des adjectifs et des noms qui comme aigret, se termine par le suffixe diminutif, et, ette.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

III

FABLE

Le Cheval et l'Âne

En ce monde il se faut l'un l'autre secourir :
Si ton voisin vient à mourir
C'est sur toi que le fardeau tombe.
Un âne accompagnait un cheval peu courtois,
Celui-ci ne portant que son simple harnois,
Et le pauvre baudet si chargé qu'il succomba.
Il pria le cheval de l'aider quelque peu.
Autrement il mourrait devant qu'être à la ville.
— Le prière, dit-il, n'en est pas incivile,
Moitié de ce fardeau ne vous sera que jeu.
Le cheval refusa, fit une pêtarade,
Tant qu'il vit sous le faix mourir son camarade,
Et reconnut qu'il avait tort.
Du baudet en cette aventure
On lui fit porter la voiture,
Et la peau par-dessus encor.

LA MÊME FABLE MISE EN PROSE

Personne au monde ne devrait ignorer cette maxime si raisonnable, et en même

temps si chrétienne : Il faut se secourir l'un l'autre. Ce sage conseil nous est d'ailleurs donné dans l'Évangile : « Portez les fardeaux des uns des autres. » L'égoïste, qui ne pense qu'à lui, sans s'occuper aucunement des misères et des souffrances des autres est un être méprisable, qui ne peut compter sur la pitié ou sur l'indulgence de personne lorsqu'il tombe dans l'infortune : bien souvent aussi, en refusant de rendre un léger service à autrui, on peut s'attirer des disgrâces et des désagréments. C'est précisément ce qui arriva un jour à un certain cheval orgueilleux et suffisant. Il cheminait lestement, n'ayant que son harnais sur le dos, à côté d'un pauvre âne dont la charge était si lourde qu'il ne pouvait qu'avec grande peine la traîner. De plus, l'aspérité de la route, une chaleur excessive, et surtout les mauvais traitements de son conducteur l'avaient tellement épuisé qu'il sentait ses forces l'abandonner entièrement.

Dans cette extrémité, il lève vers le cheval un regard suppliant, lui demande avec des larmes dans la voix de vouloir bien lui venir en aide, car autrement dit-il, je mourrai certainement avant que d'arriver à la ville ; puis il ajoute humblement : Je ne pense pas que ma prière ne puisse en rien blesser votre amour propre, car le service que je vous demande est si peu de chose pour vous, que la moitié de ma charge ne serait qu'un jeu.

Le cheval le regarde d'un air de mépris, hésite quelques instants avant que de lui répondre ; il semble indigné de ce qu'un misérable âne ait eu la hardiesse de lui adresser la parole, et l'audace de lui demander un service. A la fin, ne pouvant plus contenir son indignation, il lui dit d'un ton arrogant et sévère. Va t'en vilain baudet ! penses-tu que je veuille m'avilir au point de

faire société avec un être de ton espèce ! Puis s'éloignant un peu, il regarda froidement mourir la pauvre bête.

Cependant il s'aperçut bientôt qu'il avait mal fait et que son orgueil et son égoïsme allaient lui jouer un mauvais tour ; en effet, une fois le baudet expiré, on lui fit porter non seulement sa charge, mais encore sa charrette, son harnais et sa peau par dessus le marché.

EXPLICATION.

Harnais. L'équipement d'un cheval—*harnois* ne se dit qu'en poésie.

Baudet. Non dérisoire que Lafontaine donne à l'âne. On l'applique à un homme stupide, ignorant.

Avant-qu'être. Tournure ancienne.—On dirait aujourd'hui, *avant que d'être.*

Incivile. Impolie, mot composé du préfixe *in*, qui donne aux mots auxquels il s'ajoute une signification contraire, et de l'adjectif *civil*.

Pétarade. Mot qui veut dire ruade.

—000—

Devoirs d'élèves

MA CHÈRE GEORGIANA,

Si je n'avais écouté que mon cœur, tu n'aurais pas attendu si longtemps une lettre de ton amie. Mais tu ne l'ignores pas, les occupations d'une institutrice sont multiples, et je ne devais pas laisser là mes devoirs de tous les jours pour le plaisir cependant si doux de m'entretenir avec toi. Aujourd'hui mes charmants latins sont en congé ; je puis donc t'en parler tout à mon aise ; de plus, comme le ciel nous gratifie d'une pluie battante, je n'aurai pas à redouter non plus d'être interrompue par quelque visiteuse importune. Les visites...quelle chose en-

nuyouse ? J'avoue que j'en suis accablée. Je viens par exemple de congédier mon petit monde. Je sens le besoin de me délasser, et, pour cela, je m'installe commodément sur mon sofa, mon livre favori à la main. Aussitôt, à mon grand désespoir, quelques coups discrets frappent à ma porte...c'est une voisine charitable qui, sous le prétexte spécieux de me désennuyer et de se distraire en même temps, vient causer avec moi et me faire part de quelques remarques qu'elle a eu occasion de faire le matin même au sujet de celui-ci ou de celui-là, et me voilà forcée d'écouter la biographie d'une personne que je ne connais même pas. Enfin, ma voisine me quitte, et quand la porte se referme sur elle, malgré moi, je pousse un soupir de satisfaction ; mais à peine ai-je eu le temps de retourner à ma place que me voilà de nouveau assaillie, cette fois par une cousine, une femme à la mode, une élégante enfin, ou du moins qui tâche de le paraître. Elle désire faire l'acquisition d'un nouveau chapeau, et vient me consulter sur cette affaire importante. J'avoue que je demeure un peu embarrassée ; il faudra donc renoncer définitivement à cette lecture qui me plaît tant et paraître m'intéresser à des futilités pour ne pas contrarier sa chère cousine. Une autre fois, c'est un bon papa qui voudrait écrire à son fils, mais, sous prétexte qu'il ne sait pas manier la plume, il ne trouve rien de mieux que de s'adresser à l'institutrice, et cela au moment où la correction de quarante devoirs réclame tous ses soins et son attention. Tu vois, ma chère Géorgianna, par ce tableau de mes misères, la dose de patience qui m'est nécessaire. Mais laissons-là ces plaintes inutiles et songeons plutôt à remercier Dieu qui, dans sa bonté, a bien voulu placer des joies à côté de

toutes nos peines pour nous les faire supporter. C'est d'une de ces joies que je vais te parler ; de ma classe, de mes élèves, charmant petit peuple dont le doyen ne dépasse pas douze ans et le plus jeune n'en compte guère que quatre. Ce sont pour la plupart de très aimables enfants ; je n'ai qu'à me louer de leur application et de leur docilité ; aussi je les aime beaucoup, et mon plus grand plaisir est de leur communiquer le peu de connaissances que je possède. J'ai déjà réussi à leur faire subir assez avantageusement un petit examen devant M. le Curé, qui a bien voulu me féliciter sur ma méthode d'enseignement, et me donner des conseils que je serai heureuse de suivre ; car je me sens bien isolée dans cette paroisse, éloignée de mes chers parents ; et quand une voix aimée et respectée comme celle de M. le Curé vient me fortifier, et relever mon courage, je me sens moins seule et j'aime à me figurer que je suis encore sous la dépendance de cet autre vénéré prêtre qui m'a dirigée pendant deux ans, et n'est ce pas une bien douce illusion que de se reporter à l'heureux temps du pensionnat ?

Mais je m'arrête, quoique j'aie encore bien des choses à te dire. Adieu ma bien chère Georgianna. Crois à l'affection sincère de

Ton affectueuse,

MARIE.

— 000 —

Arithmétique

PROBLÈMES

1. Une personne achète un lit \$24, une table \$19, une commode \$15, une armoire \$17. Elle donne \$78. Combien doit-on lui rendre ?

Rép. \$3.00

2. Un marchand avait 2 piles de planches de 1200 chacune. Il enlève à la première 275, et à la 2^e 86 de moins. Que reste-t-il dans chaque pile ?

Rép. 1^{re} pile 925
2^e " 1011

3. J'ai vendu 28 minots d'orge à \$0.97, 57 m. de seigle à \$1.15. Que dois-je recevoir : 1^o pour l'orge, 2^o pour le seigle, 3^o pour le tout ?

Rép. Orge \$27.16
Seigle 65.55

Pour le tout \$92.71

4. Une livre de farine donne environ 1.25 lb. de pain. Combien de farine pour un pain de 6 lbs. ?... pour 3 pains ?... pour 8 pains de 3 lbs. ? Combien de pains dans un baril (196 lbs.) ?

1 pain de 6 lbs. donne 4.8 lb. de farine
3 " " " " 14.4 " "
8 " " 3 " 19.2 " "

196 lbs. de farine " 40.8

Une personne a acheté 4 lots de terre à \$2.56 l'arpent carré. Le premier contient 6 arpents 9 pchs 8 pds ; le second 3 arps. 7 pchs 9 pds ; le troisième 8 arps. 6 pchs 3 pds ; le quatrième 5 arps. 8 pchs 6 pds. Combien a-t-elle payé ?

Rép. \$64.369

| Arps. | Pchs. | Pds. |
|-------|-------|------|
| 6 | 9 | 8 |
| 3 | 7 | 9 |
| 8 | 6 | 3 |
| 5 | 8 | 6 |
| <hr/> | | |
| 25 | 1 | 8 |

Prch.

1 = $\frac{1}{4}$ 2.56
25

1280

512

64.00

6 pds. = $\frac{1}{2}$.256
85 +

2 " = $\frac{1}{2}$ 28 +

\$64.369

TOISÉ

Solution du problème de toisé de la dernière livraison

Long. $96\frac{3}{4}$

Larg. 64

160 $\frac{3}{4}$

2

321 $\frac{1}{2}$

$5\frac{1}{4}$ larg. de la prom.

9) 1687 $\frac{1}{2}$

187 $\frac{1}{4}$ vgs. carrées.

Allée transversale.

pds.

Long. $\frac{1}{2}$ 64

Larg. $5\frac{1}{4}$

320 pds.

16

9) 336

37 $\frac{1}{2}$ vgs carrées.

187 $\frac{1}{4}$ vgs @ \$1.15 = \$215.66

37 $\frac{1}{2}$ " @ \$1.90 = 70.93

Rép. \$286.59

Explication.—En prenant les deux côtés du rectangle, on a 96 pds 9 pcs, ou $96\frac{3}{4} \times 2 = 193\frac{1}{2}$. La promenade étant de 5 pds 3 pcs, en la retranchant deux fois de la largeur, il ne reste plus que 64 pds $\times 2 = 128$ pds. $193\frac{1}{2} + 128 = 321\frac{1}{2}$ pds, longueur totale de la promenade; multipliant ce nombre par 5 pds 3 pcs = $5\frac{1}{2}$, largeur de la promenade, on a $1687\frac{1}{2}$ pds carrés, qu'il faut diviser par 9 pour avoir des verges carrées = $187\frac{1}{4}$ @ \$1.15 la verge = \$215.66.

Reste l'allée transversale de 64 pds sur 5 pds 3 pcs = 336 pds carrés à diviser par 9 = $37\frac{1}{3}$ vgs carrées \times \$1.90 = \$70.93.

Donc, \$215.66 + \$70.93 = \$286.59, prix du pavage de toute la promenade de la cour.

—ooo—

Algèbre

1. Un cultivateur a amené au marché deux charges de blé formant en tout 120 minots. Il a vendu chaque charge à deux personnes différentes, et l'une moins cher que l'autre. Cependant, comme elle contenait un plus grand nombre de minots, il se trouva qu'elle produisit autant que la première. S'il eût vendu les deux charges au plus bas prix obtenu, il aurait reçu \$117.60, mais s'il les eût vendus au plus haut prix, il aurait reçu \$134.40. Combien avait-il de minots dans chaque charge ?

Soit x le no. de minots au plus bas prix.

120 - x " " " haut "

$$\frac{117.60}{120} = \$0.98, \text{ prix du min. au plus bas prix}$$

$$\frac{134.40}{120} = \$1.12, \text{ " " " haut "}$$

$$98x = (120 - x) \cdot 112.$$

$$98x = 13440 - 112x.$$

$$210x = 13440 \therefore x = 64 \text{ minots.}$$

$$120 - 64 = 56 \text{ "}$$

Preuve.

Minots.

$$64 \times \$0.98 = \$62.72.$$

$$56 \times \$1.12 = \$62.72.$$

D. Mc S.

2. Trois villes, A, B, C, sont situées aux angles d'un triangle. De A à C, en passant par B la distance est de 198 milles; de B à A, en passant par C la distance est de 208 milles; et de C à B, en passant par A, la distance est de 200 milles. On demande quelle est la distance directe entre chacune de ces villes ?

$$A B + B C = 198$$

$$B C + A C = 208$$

$$A C + A B = 200$$

$$2 A B + 2 B C + 2 A C = 606$$

$$A B + B C + A C = 303$$

$$B C + A C = 208$$

$$\therefore A B = 95$$

$$A B + B C + A C = 303$$

$$A B + A C = 200$$

$$\therefore B C = 103$$

$$A B + B C + A C = 303$$

$$A B + B C = 198$$

$$\therefore A C = 105$$

Donc, la distance de A à B = 95, celle de B à C = 103 et celle de A à C = 105 milles

D. Mc S.

—ooo—

Errata

10. Dans le problème d'algèbre de la dernière livraison, page 217, 2e colonne, 15e ligne, au lieu de $3x - 2y - 6$, lisez $3x = 2y - 6$ et 16e ligne au lieu de $11x - 7z - 20$, lisez $11x = 7z - 20$.

40. Dans la fable mise en prose: *Le lièvre et les grenouilles*, no. 16, page 193, au lieu de *croasement*, lisez *coasement*.

DIVERS

Histoire de la Pomme de terre

RACONTÉE PAR ELLE-MÊME

Je suis citoyenne du Nouveau-Monde. Le lieu de ma naissance est le Chili, dans la chaîne des Cordillères, montagnes orgueilleuses qui élèvent leurs pics audacieux jusque dans les nues et dont le sein recèle les plus redoutables volcans.

Simple et sans ambition, je voyais cependant avec plaisir mes plantes se propager dans les régions voisines et s'implanter au Pérou, célèbre par ses mines d'or et d'argent. C'est de ce pays que je fus, au XIV^e siècle, transportée à travers les mers dans la vieille Europe, où je reçus un accueil assez flatteur et obtins une certaine vogue. Je détrônai même un moment les plantes légumineuses dont les habitants s'étaient nourris jusqu'alors ; mais ce moment de succès fut de courte durée ; bientôt je me vis en butte à la malice des hommes : la calomnie au souffle empesté m'accusa, moi, plant débonnaire et inoffensive, de donner la fièvre et même la lèpre à ceux qui faisaient usage de mes tubercules.

Ces odieuses imputations, accueillies par l'ignorance et la routine, mirent un terme à mon règne. Repoussée par tous, je ne fis plus que languir, perdue dans quelques localités ignorées. Hélas ! combien je regrettais ma patrie, où j'étais estimée, sinon honorée, comme une plante honnête et utile. Près de deux siècles s'écoulèrent sans amener de changement dans ma position, et je n'attendais plus rien de l'avenir, lorsqu'un homme, savant, modeste et grand philanthrope, pénétré de l'injustice dont j'étais l'objet, résolut de détruire les préventions élevées contre moi et de me réhabiliter aux yeux de ses concitoyens.

Ce n'est pas chose facile que de battre en brèche les préjugés populaires, mais Parmentier—c'est le nom vénéré par moi de mon généreux avocat—possédé de la passion du bien, n'hésita pas dans son entreprise. Mes tubercules furent par lui confiés à la terre dans une certaine étendue de terrain sablonneux, où bientôt mes plantes grandirent et se couvrirent de fleurs. Parmentier, ravi de son succès, cueillit un bouquet de ces fleurs et courut les porter au roi Louis XVI—souverain très ami du progrès économique.—Ce prince en para la boutonnière de son habit, en complimentant le savant sur sa réussite.

Cette approbation royale me donna gain de cause. Dès lors ma réputation fut rétablie, mon honneur retrouvé, mes détracteurs confondus. Parmentier continua à préconiser ma valeur, et grâce à lui, ma culture se répandit avec rapidité dans toute l'Europe.

Je ne crois pas céder à l'amour-propre en reconnaissant moi-même mon utilité comme produit agricole. Ne suis-je pas, avec le pain, la nourriture ordinaire du pauvre ? Le riche lui-même ne dédaigne pas de me voir figurer sur sa table sous forme de gâteaux, fritures, croquettes. Je fournis au commerce un *alcool* qui sert à la fabrication de diverses liqueurs ; ma farine, appelée *fécule*, douce, fine et légère, est recherchée pour les sauces et les bouillies ; elle entre dans la fabrication de l'amidon qui lui doit ses propriétés adoucissantes ; enfin, elle sert à confectionner ces dragées délicates qui sont les délices de l'enfance.

Dans mon humble sphère, où je me sens appréciée et utile, je m'estimerai parfaitement heureuse, si, après avoir été persécutée par les hommes, je ne me voyais, depuis quelques temps, menacée par un

ennemi d'un nouveau genre. Le *doryphora* insecte redoutable, qui a passé d'Amérique en Europe et semble vouloir exercer ses ravages dans les champs consacrés à ma culture.

On peut donner ce morceau comme dictee et en faire ensuite le sujet d'une leçon de choses.

—ooo—

Pensées pédagogiques

N'est-il pas incontestable que l'édifice entier de l'esprit humain, depuis sa première fondation jusqu'à son faite, s'est accompli, dans les temps modernes, en dehors de l'esprit de secte ?

N'oublions pas que la victoire définitive appartient à celui qui représente la plus haute idée morale.

Je ne te fais aucune recommandation sur ta conduite. J'ai la noble confiance qu'en livrant mon fils à lui-même, je l'abandonne à un juge sévère et éclairé, je n'ai qu'un mot à te dire... : c'est qu'une faute de jeunesse flétrit tous les âges de l'homme, et que la vertu, suivie avec âpreté et avec constance, répand la joie dans l'âme, et couvre de fleurs les sentiers les plus raboteux de la vie humaine.

Je ne connais qu'une beauté durable, je ne sais qu'un bien solide, je ne vois qu'un moyen de bonheur. c'est la vertu. Tout le reste est illusoire.

LE JOURNAL D'UNE BOURGEOISE
PENDANT LA RÉVOLUTION.

C'est une erreur de penser qu'il faille enseigner les choses aux enfants en raison de l'utilité que l'homme adulte tire de ces choses. Toute connaissance prématurée et, par conséquent, non assimilée, s'efface : on a perdu son temps. Ba.

Les notions dont on entretient les enfants doivent être choisies en raison de leur action actuelle sur eux. La pédagogie enseigne, depuis Socrate, que les aptitudes de l'homme sont innées, mais qu'elles ont besoin d'être éveillées et exercées par des circonstances extérieures. Le rôle de l'enseignement est de créer ces circonstances.

BR.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

Est par le présent donné, qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, pour l'examen des candidats à la charge d'Inspecteur d'écoles, dans une des salles du Département de l'Instruction publique, à Québec, (nouvelle bâtisse du Gouvernement),

**Mardi, le dix-neuf de décembre
prochain,**

à NEUF heures du matin.

Toute personne qui désire se présenter doit envoyer, d'ici au onze décembre prochain, sa requête et la somme de six piastres, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le dit comité, à sa séance du 25 mai 1877.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, novembre 1882.

2 f.